

tout s'arrangera de manière satisfaisante pour tous les intéressés.

Je suis de l'avis du député de Wellington quant à l'opportunité de taxer nos services. Le ministère a l'intention d'imposer des frais pour les services qu'il rendra aux autres ministères. Il faudra quelque temps pour fixer un tarif raisonnable. Les députés conviendront que, s'il doit en coûter plus cher de réclamer des frais à un ministère donné, il ne serait pas logique de le faire. Le ministère est en train de mettre au point un système qui permettra de déterminer le coût des services assurés. Le député de Regina-Lake Centre a demandé pourquoi nous mettions tant de temps...

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Regina-Est.

L'hon. M. Jamieson: Je ne connais pas très bien le nom des circonscriptions. Le député de Regina-Est a fait une remarque au sujet du temps que l'on prend. Sauf erreur, j'ai répliqué que nous procédions graduellement depuis 1964. Je reconnais qu'il faudrait agir vite. J'ai également répondu à sa question au sujet des deux sous-ministres. Je tiens à préciser qu'il ne s'agit pas de nouveaux titulaires, mais d'une nouvelle désignation de l'ancien contrôleur du Trésor.

La création de ce ministère a surtout pour but de coordonner les services, ce qui nous évitera d'avoir du matériel excédentaire dans un ministère, tandis qu'un autre achètera ce même matériel, par suite d'un manque de communications entre eux. Les nouvelles méthodes de traitement électronique des données seront très utiles. Nous serions heureux d'organiser une visite du projet pilote à Ottawa, à l'intention des députés que la chose intéresse. Mais le député et moi sommes entièrement d'accord sur ce point, monsieur le président, la valeur de ce système se jugera à son efficacité. Je suis sûr qu'il fonctionnera à merveille. A quoi bon construire une meilleure trappe à souris, si elle ne fonctionne pas.

Nous devons constamment reviser nos méthodes et en vérifier les résultats. Personnellement, j'estime que nous avons besoin d'un comité consultatif pour que les autres ministères puissent nous renseigner sur l'efficacité de nos services.

Quant aux retards, comme je l'ai dit dans mon préambule, notre ministère est organisé comme une maison d'affaires et les ministères, nos clients, doivent être satisfaits de nos services. Pour ce qui est de ce projet pilote

les délais de livraison sont inférieurs aux délais normaux des entreprises commerciales. Si j'en avais le temps ce soir, je vous donnerais des détails émanant de l'Office des normes. Il a été établi que nous pouvons standardiser et nous tentons d'assurer l'uniformité dans tout le secteur des approvisionnements. Un article d'utilisation courante peut être fourni à tous les ministères. Nous n'avons pas trouvé beaucoup de variables; il est rare qu'un ministère demande un article et un autre ministère demande le même article, mais d'une autre couleur. C'est un sujet fort complexe, mais nous faisons des progrès vers la résolution de ce problème.

Il ne conviendrait pas que je parle ce soir de questions dont est actuellement saisi le comité des comptes publics, par exemple du *Bonaventure*, de l'hydrofoil. Je sais que plusieurs séances sont prévues et que des témoins seront convoqués. Il convient d'attendre que nous ayons reçu le rapport du comité. En ce qui concerne les points soulevés par le député de Regina-Est et par le député de South Shore, il serait préférable d'attendre la présentation du rapport, mais qu'il me soit permis de dire, d'une façon générale, que nous avons hâte d'être en possession du rapport et des recommandations du comité. Certaines améliorations sont possibles, mais je n'accepte pas en général les critiques qui ont été formulées. Il y a des solutions aux problèmes et elles peuvent se trouver dans le rapport du comité.

Le député de Regina-Est a parlé des déplacements et de l'entreposage. Ces activités ont beaucoup d'importance au ministère et au gouvernement en général. Comme les députés le savent, la fonction publique et les services armés en particulier présentent beaucoup de mobilité. Mon honorable ami n'a pas décrit la véritable situation. Je suis quelque peu surpris que les représentants du parti de mon ami aient défendu la question des déplacements car—les députés le savent—il a été question d'une enquête dans cette industrie au sujet des coalitions. Je n'aborderai toutefois pas ce point. Jusqu'à ces derniers temps on voulait savoir quelles sociétés imposaient les mêmes taux.

● (8.30 p.m.)

Donc, en vertu de cette entente, il s'agissait, dans une certaine mesure, de laisser les particuliers ou les groupes déplacés décider et choisir entre eux. Mais il existe une autre entreprise, qui répond aux exigences et aux normes prévues, et elle propose des prix beaucoup plus bas. J'insiste sur le fait que le taux est annuel et national. En d'autres termes, il s'applique à tout le pays, douze mois par année.